



La gérante peut-elle payer le loyer avant ses salariés?

Par **patoum82_old**, le **28/07/2007** à **16:54**

Bonjour,

Je travaille dans une petite SARL de 2 salariés, dans la petite hôtellerie.

Nous avons fait des heures supp et nous avons demandé à être payés.

L'employeur nous a demandé un "petit délai" faute de trésorerie.

Nous avons accepté un moment puis nous avons réclamé plus fort. La gérante refuse en nous disant qu'elle ne peut pas pour l'instant.

Tous les mois, la gérante paie un loyer à la personne propriétaire de l'immeuble, qui est sa mère, dans le cadre aussi d'une SCI.

Ces montants de loyers de 1000€ environ par mois apparaissent dans le bilan.

L'employeur ne devrait-il pas d'abord payer ses salariés avant de verser un loyer à sa mère?

Merci pour votre aide